

RÉSIDENCE DE RECHERCHE
internationale et multidisciplinaire
pour le Bien Commun



Appel à candidature individuelle

Destiné aux chercheuses et chercheurs français et étrangers,
de toute discipline de recherche

Saison 2025



La Résidence de Recherche pour le Bien Commun soutient, valorise et diffuse la recherche scientifique de toutes disciplines ayant un impact sociétal et visant l'épanouissement de toutes et tous, ou contribuant à éclairer les réflexions politiques, sociales, environnementales et éthiques. Elle accueille chaque année dans un lieu d'exception - alternativement en Normandie et en Europe - une vingtaine de chercheurs multidisciplinaires en phase d'écriture d'articles scientifiques ou de projets de recherche, ainsi que cinq artistes avec un projet de création. Ses activités principales sont l'accueil de chercheurs, l'animation, et la valorisation des travaux auprès du grand public.

Modalités du séjour en Résidence

Projet de résidence

La Résidence de Recherche pour le Bien Commun propose d'accueillir des chercheuses et chercheurs scientifiques pour des séjours de travail d'écriture d'une durée de une à deux semaines. L'hébergement en résidence doit avoir pour finalité la rédaction d'un projet de recherche ou la finalisation d'un article ou livre scientifique.

Localisation et calendrier

Quatre séquences sont ouvertes en 2025 sur quatre lieux différents.



Honfleur (Normandie-France)

Du 8 au 22 mars

Hébergement dans la Lieutenance, sur le port de Honfleur.



Mont-Saint-Michel (Normandie - France)

Du 1er au 13 juin 2025

Hébergement au Prieuré du Mont-Saint-Michel, au cœur de la baie, haut lieu spirituel, naturel et patrimonial.



Pays d'Auge (Arrière Pays de Cabourg - Normandie - France)

Octobre 2025 (sous réserve de validation)



Rome (Italie)

Décembre 2025 (sous réserve de validation)

Hébergement en centre-ville historique de Rome.

Hébergement et conditions de travail

La Résidence accueille 4 à 5 chercheurs simultanément. Ils bénéficient d'espaces partagés de salon, cuisine, salle à manger. Un espace de travail partagé avec accès internet est mis à disposition. Les invitations sont strictement personnelles et les conjoints ou accompagnants ne sont donc pas admis en résidence.

Restauration

Les repas du matin, midi et soir sont possibles dans la résidence avec une cuisine partagée.

Trajet

Le lauréat est pris en charge à partir de la gare la plus proche. En regard de la mission de la Résidence pour le Bien Commun, les transports à faible impact carbone (train, ferry notamment) sont vivement encouragés.

Engagements réciproques

Animations

La participation aux repas du soir en commun est requise afin de soutenir les interactions entre résidents. Une séquence de présentation croisée des travaux des lauréats est organisée sur site. Une visite des laboratoires scientifiques partenaires est réalisée avec rencontre des chercheurs et des étudiants. Une rencontre sur site avec le cercle des décideurs du Bien Commun sera proposée. Participation souhaitée à des événements de médiation scientifique grand public en région.

Conditions financières

L'hébergement et les services de médiatisation sont pris en charge par la résidence. Les lauréats peuvent soumettre une demande de participation aux frais de transport auprès de la Résidence, à la condition que les modes de transport envisagés soient à faibles émissions.

Livrable demandé

L'ambition de la résidence étant de soutenir, diffuser et valoriser les travaux scientifiques sur le bien commun, chaque session de résidence fera l'objet de publications de *Carnets de recherche de la Résidence du bien commun*. A cette fin, deux mois maximum après la fin du séjour, les lauréats rédigeront un résumé de leurs travaux, accessible aux non spécialistes. Une synthèse en français d'une page figurera également dans le rapport moral de l'association.

Ces livrables serviront de base à une publication dans une revue grand public partenaire, à des fins de valorisation scientifique. Les lauréats se prêteront à une interview radio et podcast à diffusion internationale en français ou en anglais.

Publications et Propriété intellectuelle

Le chercheur lauréat est autonome dans sa démarche de publication scientifique et la résidence de recherche n'entend pas revendiquer une quelconque propriété intellectuelle sur le travail réalisé durant le séjour en résidence. La *Résidence de recherche du bien commun* sera mentionnée dans le livrable de valorisation scientifique ou dans les

publications scientifiques découlant de la production en résidence¹. Une diffusion sur une plateforme d'archives scientifiques ouvertes (open science) est requise sauf disposition contraire formalisée par son université ou la revue ciblée pour la publication.

Les résumés et travaux de synthèse grand public seront diffusés sous licence libre ([CC-BY-ND](#)).

Réseau des chercheurs du Bien Commun

Les lauréats deviennent membres du réseau international des chercheuses et chercheurs du Bien Commun. Ils et elles bénéficient ainsi, à l'issue de leur séjour en résidence, d'opportunités de mises en relation académiques, d'informations sur les nouveaux membres et de valorisation grand public de leurs travaux.

Candidatures

Éligibilité

Sont éligibles les chercheuses et chercheurs, doctorantes et doctorants ou titulaires d'un doctorat, francophones ou non, rattachés à un laboratoire de recherche publique ou à un institut de recherche scientifique en France ou à l'étranger. L'appel à candidature est ouvert à toutes les disciplines.

Dossiers de candidature

Le dépôt des candidatures pour un accueil en résidence scientifique s'effectue via une plateforme dédiée : <https://www.residence-recherche-bien-commun.org/>

Le dossier de candidature doit comporter :

- un curriculum vitae ;
- la liste des publications antérieures ;
- un résumé du projet de recherche
- une présentation des objectifs du séjour en résidence
- deux références de personnalités scientifiques

Critères de sélection

La validation des thèmes de recherche éligibles se fonde sur les critères suivants :

- Sujet de recherche portant sur l'un des [objectifs de développements durables de l'ONU](#) ou, de manière plus générale, sur l'un des biens naturels ou sociaux contribuant au Bien Commun et l'épanouissement de toutes et tous ;
- Impact sociétal des applications de la recherche ;
- Caractère universel direct ou indirect de la thématique ;
- Approche systémique et multidisciplinaire des enjeux de la recherche ;
- Réflexion sociale et éthique sur les applications potentielles.

La sélection des dossiers scientifiques s'effectue en fonction des critères suivants :

- qualité du dossier, solidité de l'argumentation scientifique, pertinence de la problématique, faisabilité du projet ;

¹ Exemple de mention dans une publication scientifique en note de bas de page de la page de garde de la publication : « Ce travail de recherche a bénéficié du support de la Résidence de Recherche pour le Bien commun ».

- ambition d'accélérer l'avancement d'une publication ou d'un programme de recherche ;
- lien avec la [thématique du Bien Commun](#) et la [charte des valeurs](#) de la Résidence ;
- parité et diversité des bénéficiaires ;
- motivation personnelle.



À propos de la Résidence

Statut juridique et organisation : Association de droit privé française (loi 1901) indépendante créée en 2024, dotée d'un conseil d'administration composé de chercheurs et de représentants de la société civile, d'un conseil scientifique international, d'une équipe salariée, d'un comité de rédaction et d'un réseau scientifique pluridisciplinaire.

Partenaires : Université de Caen-Normandie (UFR Santé et Maison de la Recherche des Sciences Humaines), Université de Tuong Mai Hanoi, Université Paris Dauphine PSL, Science Po Rennes - Campus de Caen, Région Normandie, Agglomération Lisieux-Normandie, Espace de Réflexion Éthique de Normandie, Maison des chercheurs de Caen la Mer, Maison du Bien Commun, Fondation Camargo, Fondation des Treilles, le Dôme (Caen).

Contacts : Sonya Dumesnil & Fabien Leclercq - residence.bien.commun@gmail.com

Valeurs du projet

- Fraternité
 - Attention portée à la qualité des liens humains entre toutes les parties prenantes
- Respect de la personne humaine
 - Attention portée aux droits et au bien-être de chaque bénéficiaire, salarié, prestataire, visiteur, dans leurs diversités
- Engagement des femmes
 - Égalité de traitement et représentation paritaire visée dans chaque instance de gouvernance, dans les équipes, dans les bénéficiaires
- Développement local
 - Ancrage scientifique, culturel et économique régional
- Eco-responsabilité
 - Projet globalement éco-conçu, avec une ambition d'exemplarité
- Transparence
 - Communication large sur les critères de sélection, les modalités de financement, la vie de la Résidence
- Partage du savoir
 - Licences libres et open science (publications libres [CC-BY-ND](#) et archives ouvertes)
- Laïcité
 - Stricte neutralité de la résidence au regard des convictions spirituelles
 - Respect des pratiques et expressions des convictions spirituelles
- Francophonie
 - Accessibilité des résultats par les publics francophones
 - Promotion de l'usage du français dans les publications scientifiques

Définition du Bien Commun

Défini depuis Aristote puis plus tard par Thomas d'Aquin comme le principe d'organisation des communautés humaines visant l'épanouissement de toutes et tous, le Bien Commun s'incarne aujourd'hui à travers les [objectifs de développements durables de l'ONU](#) :

- Le fait de protéger, améliorer et rendre accessible au plus grand nombre **l'eau, la nourriture, le logement, la santé** et les conditions matérielles nécessaires à une **vie digne** ;
- **L'éducation, la culture, la formation et l'emploi** qui permettent le plein épanouissement ;
- **Un environnement préservé** ;
- **La paix, l'égalité, la justice et la sécurité.**

Le Bien Commun de tous est universel, libre et accessible à chacun, et en particulier aux plus démunis. La recherche sur le Bien Commun regroupe tous les sujets de recherche scientifique ayant un impact sociétal visant l'épanouissement de toutes et tous, ou contribuant à éclairer le débat public et à relever les défis de transition.